

elle est obligée de se couper une phalange du petit doigt ; si elle se marie une troisième fois, il faut qu'elle se coupe le troisième doigt. Les Tucumans, au Pérou, ont une coutume semblable.

Il y a eu une époque qui n'est pas fort éloignée, où, si cette coutume eût existé en France, la main toute entière de certaines femmes n'y auroit pas suffi.

Les Romains n'étoient pas aussi sévères : ils se contentoient de défendre aux femmes qui s'étoient mariées plus d'une fois, de toucher la statue de la Pudicité.*

V.

Il y avoit, chez les Romains, une espèce de gladiateurs nommés *andabatae*, qui combattoient à cheval et les yeux bandés. Nous avons une espèce d'écrivains polémiques qui ont pris pour champ de bataille la politique, où ils ne voient goutte ; il ne leur manque que le cheval.

VI.

Les Grecs étoient convaincus, par l'expérience, de l'empire que les chansons exercent sur le peuple ; aussi le même mot signifioit, dans leur langue, *loi* et *chanson*. Les Français, sans avoir donné une même dénomination à ces deux moyens de puissance, n'en ont pas moins senti leur influence mutuelle, et c'est même cette considération qui avoit fait définir notre ancien gouvernement *une monarchie absolue, tempérée par des chansons*. Combien de fois, et sur-tout dans la révolution, n'avons-nous pas vu les *chansons* venir au secours des *lois*, ou les combattre avec l'arme du ridicule, et les faire bientôt tomber en désuétude ? Fletcher de Salton, écrivain Anglois, disoit à ce sujet : “ Donnez-moi le privilège de faire toutes les chansons d'une nation, et je céderai volontiers à tout autre le droit de faire ses lois.”

VII.

La révolution ne s'est pas contentée de détruire nos institutions et de bouleverser nos mœurs. Comme dans l'état social tout est lié, la langue Française s'est fortement ressentie de la confusion qui régnoit par-tout à cette époque. Nos grammairiens

* Festus.